



# Le genou dénudé

Le genou dénudé, qu'il soit découvert, nu ou simplement mis en valeur, symbolise la clémence de la Justice.

Dans les récits de l'antiquité, il était d'usage de se diriger vers les genoux d'un puissant pour implorer sa clémence.

**L'iconographie royale**, qui use de nombreux symboles tels que le costume de sacre en hermine avec les fleurs de lys, le sceptre tenu dans la main droite (incarnant la puissance et le commandement), représente aussi la mansuétude et l'indulgence royales par un genou découvert. Cette représentation de Louis XIV exprime à la fois la force par la jambe tendue et la clémence par ce genou découvert.

Détail de Louis XIV protecteur des arts.  
Henri Testelin (XVIIe siècle), Château de Versailles

Accompagné des autres attributs de la justice, le genou dénudé apparaît également sur de nombreuses **statues de Justice**.

Cette fontaine, emblème de la ville de Francfort, met en scène une Justice au genou dénudé. La statue se situe en face de la mairie, tournée vers ce bâtiment où siègent le Conseil de ville et le Tribunal.

Sur le socle, où sont sculptées quatre représentations de la vertu, l'inscription suivante est gravée : *Iustitia in toto virtutum maxima mundo sponte sua tribuit cuilibet aequa suum* (Justice la plus grande des vertus, donne à chacun ce qu'il mérite).